Envoyé en préfecture le 16/04/2026
Reçu en préfecture le 16/04/2026
Publié le
ID : 057-215700402-20260327-AULAR2026002-AI

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE LA MOSELLE
COMMUNE DE AULNOIS-SUR-SEILLE

ARRETE DE DELEGATIONS A UN ADJOINT
AUL AR 2026- 002

La Maire de la commune de AULNOIS-SUR-SEILLE

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment son article L 2122-18, qui confère le pouvoir au maire d'une commune de déléguer une partie de ses fonctions à un ou plusieurs adjoints municipaux,

Vu la délibération du conseil municipal du 26 mars 2026 fixant à deux le nombre des adjoints,

Vu le procès-verbal d'élection du maire et des adjoints du 22 mars 2026,

Considérant que, pour le bon fonctionnement du service, il convient de donner délégation à aux adjoints municipaux,

ARRETE

Article 1er : A compter du 26 mars 2026 Monsieur ALBRECH Sébastien, Premier Adjoint, est délégué, pour intervenir dans les domaines suivants :

- Instruction et délivrances des autorisations d'urbanisme
- Gestion de l'employé intercommunal
- Gestion des locataires
- Gestion de la communication

Cette délégation entraîne délégation de signature des documents.

La signature par Monsieur ALBRECH des pièces et actes suivants :

- Déclaration préalable de travaux, certificats d'urbanisme, permis de construire, récépissé de DICT ou DT, autorisation de voie, arrêté de circulation
- Bail de location
- Etat des lieux et états de sortie

devra être précédée de la formule suivante : " par délégation du MAIRE ".

Article 2 : La Maire de la commune d'Aulnois Sur Seille et le Trésorier de la commune, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié à l'intéressé et inscrit au recueil des actes administratifs.

Article 3 : Le présent arrêté sera publié et affiché conformément à la réglementation en vigueur et dans la commune d'Aulnois sur Seille dont ampliation sera adressé à :

- Monsieur le Préfet
- Le trésorier

Fait à Aulnois-Sur-Seille, le 27 mars 2026

MAIRIE D'AULNOIS-SUR-SEILLE ★ 57590 ★

La Maire,

Wendy KELLER

Envoyé en préfecture le 16/04/2026
Reçu en préfecture le 16/04/2026
Publié le
ID : 057-215700402-20260327-AULAR2026002-AI

